



06.12 : Formation AESH !

Comme on pouvait s'y attendre, cette rentrée n'est pas meilleure que la précédente pour les accompagnant·e·s, bien au contraire ! La pénurie d'AESH orchestrée par l'administration et le peu de considération dont elle fait preuve à notre égard ne cessent de faire surgir de nouvelles situations de souffrance et de maltraitance au travail.

Ce constat posé, que fait-on ?

La formation syndicale est un moyen de défendre nos droits. Elle permet de :

- se retrouver entre collègues AESH pour échanger sur nos conditions de travail ;*
- le temps d'une journée, sortir de son lieu de travail, souffler un peu ;*
- et surtout, réfléchir ensemble aux outils que nous pouvons utiliser pour améliorer nos conditions de travail.*

Pour qui ?

Cette journée de formation est ouverte à tous les personnels de l'Education Nationale, syndiqué·e·s ou non (en cas de trop nombreuses inscriptions, nous privilégierons les AESH)

Quand ?

Le mardi 6 décembre, de 9h à 16h

Où ?

A Lyon

Au programme

- **Connaître nos droits** : sur quels textes de loi s'appuyer pour se défendre
- **L'importance de l'action collective** : comment faire pour alerter, mobiliser

Comment participer à une formation ?

La formation est un droit ! Chaque fonctionnaire ou agent·e contractuel·le, à temps partiel ou à temps plein, dans le 1er ou le 2nd degré, syndiqué·e ou non, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, sur temps de travail et sans aucun retrait de salaire. C'est une absence de droit, on ne peut pas te demander de rattraper ces heures.

Comment s'inscrire ?

1/ Envoyer un mail à sudeduc69@sud-arl.org en précisant ton nom, ton prénom, l'école(s) ou établissement(s) dans le(s)quel(s) tu travailles et ton employeur (DSDEN ou lycée mutualisateur). Mettre en objet : Inscription formation AESH

2/ Nous te renverrons un formulaire de demande de congé pour formation syndicale et nous te précisons à qui le transmettre. **Attention ce formulaire doit être envoyé 1 mois avant le jour de la formation donc avant le 6 novembre !**

Au plaisir de se voir le 6 décembre !

